



LE MONDE

JURIDIQUE

LE MAGAZINE DES JURISTES DU QUÉBEC

Volume 24, numéro 4

4^s

Le Tribunal
administratif
du Québec :
20 ans
de justice et
de partenariat



M^{me} Natalie Lejeune, présidente-directrice générale
Tribunal administratif du Québec



Connaissez-vous les leaders en juricomptabilité?

Ne faites pas courir de risques à vos clients.
Faites appel à l'un des plus grands services
de juricomptabilité au Québec.

Grâce à ses professionnels chevronnés, EY peut
vous aider à mener rapidement et efficacement
des enquêtes et des évaluations de préjudices
économiques, à réunir et à analyser des preuves
électroniques, ou à effectuer toute autre mission
complexe de juricomptabilité.

Pour en savoir plus, communiquez avec nos leaders
ou visitez-nous à ey.com/ca/fr.

André Lepage, FCPA, FCA,
CA•EJC, CFF, CFE
Premier vice-président,
Leader du Québec
andre.lepage@ca.ey.com
514 879 3535

Benoit Legault, CPA, CA,
CA•EJC, CFF, CFE
Associé
benoit.legault@ca.ey.com
514 874 4637



Travailler ensemble
pour un monde meilleur

Le Tribunal administratif du Québec : 20 ans de justice et de partenariat

Par *N. Lejeune*

Le Tribunal administratif du Québec (Tribunal) souligne cette année les 20 ans de sa création. Fruit d'une importante réforme de la justice administrative au Québec, le Tribunal, institué en vertu de la Loi sur la justice administrative¹, entre en fonction le 1er avril 1998. L'objectif de cette nouvelle loi consiste d'une part à affirmer la spécificité de la justice administrative et d'autre part, d'en assurer la qualité, la célérité et l'accessibilité dans le respect des droits fondamentaux des citoyens. Le Tribunal relève alors le défi de remplacer plusieurs autres organismes et tribunaux quasi-judiciaires, en plus d'hériter de compétences alors exercées par des tribunaux judiciaires. Les recours sont simplifiés et la procédure allégée.

Forum multidisciplinaire et spécialisé mis à la disposition des citoyens pour contester essentiellement des décisions qui émanent de ministères ou d'organismes, le Tribunal est devenu, au fil des ans, une véritable institution où sont fermés chaque année près de 10 000 dossiers et où se règlent près de 1 500 dossiers en conciliation. Plus de 150 compétences sont maintenant attribuées par une centaine de lois différentes.

Les juges administratifs qui composent le Tribunal sont appelés à trancher un très grand nombre de recours qui mettent en jeu les intérêts financiers ou politique de l'État en tant que partie au litige. Qu'il s'agisse de questions environnementales, de protection du territoire agricole, de droit à des prestations de la sécurité du revenu, de mesures à prendre à l'endroit d'un accusé souffrant de troubles mentaux, d'indemnisation des victimes d'actes criminels ou d'accidents automobile, la majorité des décisions du Tribunal participent à une justice administrative essentielle à un état de droit.

Composé de 91 juges administratifs à temps plein et de 28 juges administratifs à temps partiel issus de différentes professions (avocats, notaires, médecins, psychiatres, psy-



*M^{me} Natalie Lejeune, présidente-directrice générale
Tribunal administratif du Québec*

chologues, travailleurs sociaux, évaluateurs agréés, agronomes, ingénieurs), le Tribunal se distingue notamment par sa multidisciplinarité. Soutenus par plus de 175 employés dévoués, tous travaillent avec professionnalisme afin que le citoyen ait accès à un véritable tribunal indépendant et impartial.

Après 20 ans d'existence, d'évolution et de réalisations, le Tribunal a atteint une certaine maturité et a gagné la confiance ainsi que le respect des citoyens, des acteurs gouvernementaux et des tribunaux judiciaires.

Les innovations législatives mises de l'avant lors de la création du Tribunal ont notamment été sources d'inspiration lors de la réforme du Code de procédure du Québec afin de rendre la justice davantage accessible, plus rapide et moins coûteuse à l'ensemble de la population et privilégier le recours aux modes de préventions et règlements des différends.

¹ RLRQ, chapitre J-3.

Les célébrations du 20^e anniversaire sont non seulement l'occasion de faire un bilan positif sur les réalisations du Tribunal, mais permettent aussi de se tourner vers l'avenir avec confiance et optimisme. Les défis à venir seront certes nombreux, mais l'expérience acquise au fil des dernières années et la volonté du Tribunal à demeurer un acteur privilégié de la justice administrative constituent un gage de réussite.

Afin de continuer à progresser dans la réalisation de sa mission, le Tribunal a entrepris à l'automne 2017 d'importants travaux visant à identifier ses enjeux et ses défis, et ce, afin de se doter d'un nouveau plan stratégique. Plus qu'un simple exercice de réflexion, ce nouveau plan stratégique définira les orientations et priorités d'actions qui devront guider le Tribunal pour les prochaines années. Qu'il s'agisse de vision d'avenir, d'accessibilité, de réduction des délais ou de modernisation, les différents enjeux requerront non seulement la mise en place d'actions concrètes et novatrices, mais aussi la participation de tous les acteurs et partenaires du Tribunal, qui ont, au fil des ans, contribué à faire de celui-ci l'institution qu'il est devenu.

Le Tribunal saisit toutes les opportunités pour continuer de s'acquitter efficacement de sa mission tout en maintenant les attributs d'un tribunal contemporain et dynamique. Au fil des ans, il est devenu un véritable laboratoire de justice administrative où la communauté universitaire et les intervenants de divers horizons peuvent bénéficier de ses expériences en plus de les enrichir.

Également présent à plusieurs tables de discussion portant sur les divers enjeux de la justice administrative, le Tribunal demeure à l'affût des initiatives et solutions créatives. Il est guidé par les besoins de la société qui est en constante évolution, par des valeurs d'éthique, de transparence ainsi que par des défis d'efficacité, de cohérence et de qualité.

La crédibilité de l'institution commande un haut niveau d'indépendance pour permettre la réalisation de sa mission et le maintien de la confiance des citoyens, des parties et acteurs du milieu judiciaire. L'autonomie du Tribunal est essentielle bien qu'elle demeure un défi constant. C'est par la reconnaissance de son rôle important et distinct que le Tribunal peut poursuivre sa mission en toute indépendance et impartialité.

Il y a 20 ans, l'évolution du droit administratif au Québec était marquée par la création du Tribunal. Au fil des ans, de nombreuses compétences lui ont été octroyées et des

milliers de citoyens y ont été entendus. Le Tribunal est fier de ses réalisations. Il est déterminé à continuer à offrir une justice administrative de qualité pour les citoyens et à demeurer une référence en droit administratif.

Mathieu Piché-Messier ACTL intronisation



Borden Ladner Gervais S.E.N.C.R.L., S.R.L. (BLG) a le plaisir d'annoncer qu'à l'issue d'une sélection par des pairs, Mathieu Piché-Messier, associé et chef du groupe Litige commercial du bureau de

Montréal, a été intronisé fellow (« membre ») de l'American College of Trial Lawyers (« ACTL »).

L'adhésion à l'ACTL se fait sur invitation uniquement et est réservée à tout au plus 1 pour cent des avocats d'une province ou d'un État donné. Ce n'est qu'au terme d'une enquête minutieuse sur les avocats plaideants chevronnés qui, à ses yeux, maîtrisent l'art de la plaidoirie et dont la carrière a été marquée par une éthique, un professionnalisme, une courtoisie et une collégialité remarquables que l'ACTL fait son choix. Par ailleurs, les avocats retenus doivent faire montre d'une moralité sans faille et d'un caractère exemplaire pour que leur candidature soit prise en considération.

Me Piché-Messier est à ce jour l'un des plus jeunes membres à avoir été admis dans cette organisation et le treizième avocat actif de BLG à en faire partie. Il exerce dans tous les domaines du litige et de l'arbitrage relatifs au droit commercial, dont la fraude, l'arbitrage commercial national, le litige relatif à la propriété intellectuelle, la concurrence et l'examen des investissements étrangers, les technologies de l'information, le respect de la vie privée et la protection des renseignements personnels ainsi que la cybersécurité.

Une équipe dédiée



M. Robert Borduas
Juge administratif coordonnateur
Division de la santé mentale



M^{me} Diane Bouchard
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires sociales



M. Jacques Boulanger
Vice-président
Section des affaires sociales



M. Sylvain Bourassa
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires sociales



M. Louis A. Cormier
Juge administratif coordonnateur
Qualité-cohérence



M^{me} Claudia Dao
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires sociales



M. Jean-Marc Dufour
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires sociales



M. Stéphan F. Dulude
Vice-président
Section des affaires immobilières,
économiques, du territoire et
de l'environnement



**TRIBUNAL
ADMINISTRATIF
du Québec**



M. Guy Gagnon
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires immobilières



M. Charles Gosselin
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires immobilières



M^{me} Gisèle Lacasse
Présidente
Commission d'examen des
Troubles mentaux



M. Daniel Lagueux
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires sociales



M^{me} Natalie Lejeune
Présidente-directrice générale
Tribunal administratif du Québec



M. Yvan Le Moyné
Juge administratif coordonnateur
Section des affaires sociales



M. Gilles Reny
Juge administratif coordonnateur
Sections des affaires économiques
du territoire et de l'environnement

**experTise
spéciAlisé
uniQue**

Volume 24, numéro 4

LE MONDE JURIDIQUE

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec)
 H1L 4Y5
 (514) 353-3549

Courriel : agmonde@videotron.ca
 Internet : www.lemondejuridique.com
 Facebook : Magazine Le Monde Juridique

Rédacteur en chef

André Gagnon, B. A., LL. L.

Adjointe à la rédaction

Jeanne d'Arc Tissot

Saisie de textes

Louis-Benjamin Gagnon

Publicité

642, rue Pierre-Tétrault
 Montréal, (Québec) H1L 4Y5
 Tél.: (514) 353-3549

Tirage et distribution

Zacharie Gagnon

Abonnement:

Mme Jeanne D'Arc Tissot
 Téléphone: (514) 353-3549

Infographie

Image-innée

Photographie

Paul Ducharme, Photographe

Le Monde Juridique est publié par
 Le Monde Juridique Inc.

Président et Éditeur: *André Gagnon*

La revue Le Monde Juridique paraît dix fois l'an.
 L'abonnement est de 40 \$ par année.
 (On peut aussi se la procurer à la librairie
 Wilson et Lafleur).

Le magazine Le Monde Juridique est indexé dans
 Canadian Advertising Rates and Data (Card).

COPYRIGHT 2018 - LE MONDE JURIDIQUE.

*La reproduction totale ou partielle des articles est
 formellement interdite sous peine de poursuite.*

**Le Tribunal administratif du Québec :
 20 ans de justice et de partenariat**

Mme Natalie Lejeune,..... 3

**Prévisions CMKZ 2018 en commerce international
 L'année 2018 sera chargée en commerce international**

Par Bernard Colas..... 6

**Financement de la justice - Pour un système de justice en santé
 au Québec**

..... 9

Le Barreau de l'Ontario nomme Diana Miles directrice générale

..... 11

Le Pr Stéphane Bernatchez honoré

..... 12

**Une équipe, une culture : les clés de la réussite
 de Torys à Montréal**

..... 13

**Me Calin Rovinescu est PDG d'Air Canada et
 Chancelier de l'Université d'Ottawa**

..... 16

**L'Affaire Athéna Gervais doit susciter une réflexion sur la justice
 dans les rapports sociaux**

Par André Gagnon..... 17

Cinq nouveaux avocats chez Blakes

..... 19

**Le CAIJ souligne le leadership des femmes dans les organisations
 de la justice**

..... 20

**Nous avons amassé 233 106 \$ lors de la 5e édition
 de l'événement, un record pour Éducaloi!**

..... 22

**Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières mettent en oeuvre
 les modifications concernant la revente de titres d'émetteurs
 étrangers**

..... 23

Dîner annuel du « Plaideur de l'Année 2018 »

..... 24

Élections au Barreau du Québec : Votez Jeune !

..... 25

Décès de Me Franklin Delaney à 77 ans

..... 26

**André Bourbeau, grand bienfaiteur de la musique classique,
 est décédé**

..... 28

La 5e édition du Défi Casse-Tête est officiellement lancée

..... 30

SténoFac Inc.

Tous les services aux portes du palais...

**Une équipe bilingue de 17 sténographes
 à la fine pointe de la technologie
 à l'ère du numérique**

*Notre équipe bilingue de sténographes expérimentées vous offre la possibilité d'obtenir vos transcriptions
 au jour le jour, via Internet, en format condensé avec index de recherche ou en tout autre format que vous souhaitez.*

- Transcription à partir de CD, vidéo, répondeur
- Prise de vidéo
- Déposition par téléphone
- Vidéo conférences
- Salle d'interrogatoire

TOUS LES SERVICES AUX PORTES DU PALAIS..... UN SEUL NUMÉRO (514) 288-1888

50 De Brésolles, Montréal (Québec) H2Y 1V5

Télécopieur : (514) 288-4888 • Courriel : stenofac@stenographe.com • Internet : www.stenographe.com

Financement de la justice - Pour un système de justice en santé au Québec

Archaïque, dépassée, lente, figée dans le temps, hangar à papiers. Ces mots ne devraient pas être associés à la justice au Québec. C'est pourtant ceux qu'on entend pour décrire les effets déplorables du manque de financement de notre justice », dénonce le bâtonnier du Québec Paul-Matthieu Grondin. « Il est inadmissible que la justice demeure, en 2018, le parent pauvre des services essentiels! »

Le bâtonnier Grondin a mandaté un groupe de travail pour chiffrer les principales revendications du Barreau concernant le financement de la justice au Québec. Depuis plus de quinze ans, la valeur des investissements dans la justice en regard du budget gouvernemental global n'a jamais dépassé les 1,3 %, en chiffres absolus. « La justice a été ignorée par les gouvernements, martèle Me Grondin. On doit renverser la vapeur et augmenter le financement si on veut favoriser un meilleur accès à la justice aux citoyens québécois. »

Informatiser la justice

Depuis plusieurs années, le Barreau du Québec réclame une réforme numérique du système de justice. Les nouvelles technologies ont modifié la vie quotidienne des citoyens et la pratique du droit. Les citoyens veulent davantage de services en ligne et une facture de services juridiques allégée, ce que le virage technologique de la justice permettrait assurément. L'état actuel du lien entre technologie et monde juridique est toutefois désolant, marqué par un retard à prendre le virage technologique. Le système de justice québécois croule sous une montagne de papier et, de manière générale, les équipements et les infrastructures ne répondent pas aux exigences du nouveau millénaire.

Le Barreau s'inquiète de la capacité du système actuel à répondre aux attentes et aux besoins des citoyens en matière d'accès à la justice sans l'apport technologique nécessaire. Des investissements majeurs doivent être prévus

sur les cinq prochaines années afin d'obtenir des résultats concrets à court terme. Le Barreau du Québec croit qu'un investissement variant entre 400 et 600 millions de dollars doit être consacré à la modernisation et à l'informatisation de notre système de justice.

Réfection des infrastructures judiciaires

Plusieurs palais de justice sont dans un état vétuste et n'ont pas été entretenus depuis des années. Certaines infrastructures sont insalubres et la grande majorité manque de salles d'audience, ce qui augmente les délais dans le système de justice et ce, malgré le fait que le gouvernement ait nommé des juges. Cela entraîne une accumulation des dossiers et de nouveaux retards. Les travaux de rénovation et de réfection deviennent urgents pour diminuer les délais.

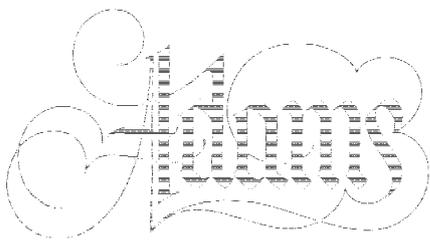
Le Barreau évalue à 212 millions de dollars le coût des réfections et des agrandissements requis pour les infrastructures judiciaires au Québec.

Admissibilité à l'aide juridique

Plusieurs milliers de personnes économiquement défavorisées n'ont toujours pas accès à l'aide juridique pour faire valoir leurs droits, malgré la hausse des seuils d'admissibilité en 2016 pour rejoindre le salaire minimum.

Présentement le calcul de l'admissibilité à l'aide juridique se fait sur la base du revenu annuel. Le Barreau recommande que le calcul soit effectué sur une base mensuelle, comme c'est le cas dans les autres provinces canadiennes. De cette façon, une personne qui perd son emploi serait admissible à l'aide juridique au moment où elle en a le plus besoin.

Par ailleurs, le Barreau croit que le gouvernement doit revoir le panier de services offerts pour l'adapter de manière optimale aux besoins des citoyens. Vingt-trois millions de dollars sont nécessaires pour répondre à ces demandes.



DEPUIS 1850

GRAVURES ADAMS INTERNATIONAL LTÉE

POUR TOUS VOS BESOINS EN IMPRIMERIE

IMPRIMER, GRAVER, ESTAMPAGE À CHAUD, GAUFREUR

EN-TÊTES DE LETTRES
ENVELOPPES
CARTES D'AFFAIRES

INVITATIONS
ANNONCES
COUVERTURES, ETC.

SYSTÈME DE GESTION DE COMMANDES EN LIGNE

**S.V.P. COMMUNIQUER AVEC NOUS
POUR RECEVOIR DES ÉCHANTILLONS
GRATUITS OU UNE SOUMISSION**

5690, BOUL. THIMENS
ST-LAURENT, QUÉ. H4R 2K9
FAX (514) 937-9316
TÉL. (514) 937-7744
adamsoe@adamsengraving.com

MONTRÉAL & TORONTO
1-888-232-6729

Autres demandes de financement prioritaires

Parmi les autres demandes prioritaires pour la justice, le Barreau inclut la réforme de la Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels (LIVAC), la révision des tarifs d'honoraires pour l'aide juridique, les mesures à mettre en place pour éviter un effet « Jordan » en matière civile, la corédaction des lois, la traduction des jugements, et le crédit d'impôt pour les citoyens qui recourent à la justice.

Une avancée majeure pour le système de justice



Paul-Matthieu Grondin

Le Barreau du Québec applaudit l'investissement majeur que le gouvernement du Québec fait pour le système de justice. « Avec les 500 millions de dollars consentis pour le virage informatique de la justice, il s'agit d'un grand pas en

avant », déclare le bâtonnier du Québec Paul-Matthieu Grondin.

Me Grondin souligne par ailleurs le travail du ministère de la Justice pour remédier aux besoins criants de modernisation du système de justice québécois et salue les efforts de ses intervenants et de la ministre de la Justice Stéphanie Vallée pour cette avancée vers l'informatisation de la justice.

« Aujourd'hui, nous pouvons nous réjouir car après avoir réclamé pendant des années ces investissements significatifs, nos efforts semblent finalement porter fruit. C'est une victoire pour la justice. Cette somme permettra aux citoyens des gains de temps et d'argent mais surtout les fera bénéficier d'un meilleur système de justice », ajoute le bâtonnier Grondin.

Le Barreau rappelle enfin qu'outre l'informatisation de la justice plusieurs autres aspects doivent encore être améliorés. C'est le cas notamment de la réfection des infrastructures judiciaires, de l'admissibilité à l'aide juridique, de l'administration de la justice dans le Nord et de l'accès à la justice pour les Autochtones.

Le 1er mars dernier, le Barreau du Québec avait identifié les investissements nécessaires pour moderniser la justice et la rendre plus accessible à l'ensemble des citoyens. Pour prendre connaissance des demandes du Barreau du Québec en matière de financement de la justice, cliquez sur le rapport complet ou sur la synthèse.

Le Barreau de l'Ontario nomme Diana Miles directrice générale

Le Conseil, l'organe directeur du Barreau, a approuvé ce matin la nomination de Me Miles lors d'une réunion extraordinaire. Me Miles agissait comme directrice générale intérimaire depuis septembre 2017.

« Je suis extrêmement heureux d'annoncer la nomination de Diana Miles comme DG du Barreau de l'Ontario, a déclaré le trésorier (président) Paul Schabas. Me Miles a été un membre à part entière du personnel du Barreau au cours des 16 dernières années et elle a joué un rôle central dans l'évolution de l'organisation au cours de cette période. L'expérience de Me Miles comme avocate admise au Barreau de l'Ontario en 1990 et comme administratrice de cabinet juridique, et sa profonde connaissance du Barreau font d'elle la personne idéale pour mener l'organisation dans sa prochaine phase. Elle a joué un rôle déterminant dans presque toutes les facettes de nos opérations, et tout récemment, comme DG par intérim, une expérience qui lui servira à relever les nombreux défis auxquelles les professions juridiques feront face au cours des prochaines années. »

Me Miles s'est jointe au Barreau en 2001 à titre de directrice administrative du perfectionnement professionnel. Elle a occupé, au sein de l'organisation, les fonctions de directrice administrative, stratégie et efficacité organisationnelles, directrice administrative des communications et directrice administrative par intérim de la réglementation professionnelle. Durant sa carrière au Barreau, elle a été responsable de la création des systèmes d'accès à la profession et de délivrance de titres, du développement et de la prestation de soutiens et de ressources de haute qualité pour les membres du public et les titulaires de permis, et de la réglementation et de l'assurance de la qualité concernant la conduite, la compétence et la gestion de la pratique des avocats et des parajuristes.

Avant de se joindre au Barreau, Me Miles était chef des opérations d'un grand cabinet juridique à Toronto et à ce



Mme Diana Miles

titre, gérât le développement des affaires de l'organisation, la prestation des services à la clientèle et l'administration du cabinet.

« Je suis ravie de continuer de travailler avec le personnel dévoué, talentueux et qualifié du Barreau dans ce nouveau rôle pour poursuivre la mise en œuvre de plusieurs initiatives, existantes et nouvelles, a déclaré Diana Miles, DG, Barreau de l'Ontario. Comme organe de réglementation juridique en Ontario, nous sommes dans une position unique pour influencer sur l'avenir des professions juridiques dans l'intérêt public, et améliorer l'accès à la justice pour la population de l'Ontario. C'est un privilège et un honneur d'être nommée directrice générale pour mener l'organisation durant cette période exaltante. »

(NDLR)–Dans notre précédente livraison, volume 24, numéro 3 de Le Monde Juridique, une erreur a été commise par l'éditeur nommant la grande juriste Lucie Patenaude au lieu de la désigner sous son nom véritable de Luce Patenaude. Veuillez nous pardonner pour cette erreur.

Merci au Professeur Emérite Jean Héту d'avoir signalé cette coquille.

**L'Editeur,
André Gagnon**

Le Pr Stéphane Bernatchez honoré



Stéphane Bernatchez.

Dans le cadre de la cérémonie de remise des Prix de la qualité de l'enseignement, l'Université de Sherbrooke honore annuellement différents membres du personnel enseignant. La Faculté de droit souligne cette année le travail remarquable du professeur Stéphane Bernatchez.

Spécialisé en droit constitutionnel et en théorie du droit, le professeur Bernatchez enseigne dans des domaines complexes et considérés comme difficiles à enseigner. Dans ce contexte, les nombreux témoignages élogieux d'étudiantes et d'étudiants viennent démontrer sa grande capacité à les amener plus loin en les poussant à se questionner, à réfléchir et à remettre en question l'ordre établi par les conceptions traditionnelles du droit.

Son enseignement est tellement marquant qu'il influence souvent les choix de carrière des étudiants qui souhaitent suivre ses traces comme professeur ou comme chercheur. L'encadrement qu'il leur offre à titre de directeur de recherche, à la maîtrise ou au doctorat, est également exceptionnel.

Humainement, sa grande disponibilité est soulignée tant par ses collègues que par ses étudiants. Il a à cœur leur réussite en offrant tout le support requis en amont, tout au long de leur parcours et dans la poursuite de leurs projets. Communicateur hors pair, son sens de l'humour

unique frappe l'imaginaire de ses étudiants et fait avancer leur réflexion.

Toutes nos félicitations!

RSS s'implante à Saint-Jérôme

Les besoins de sa clientèle étant grandissants, RSS est fier d'annoncer l'ouverture prochaine d'un bureau à Saint-Jérôme.

Pour RSS, déjà présent à Montréal et Saguenay, et également fort de ses alliances stratégiques avec plusieurs cabinets à l'échelle internationale qui lui donnent accès à plus de 5 000 avocats dans plus de 65 pays, ce nouveau bureau cadre bien avec son désir d'appuyer ses clients dans l'atteinte de leurs objectifs, et ce, partout dans le monde.

Comptant sur une équipe de plus de 90 avocats, RSS, qui fêtera en 2021 ses 100 ans d'existence, sera en mesure, depuis ce nouveau bureau, de servir ses clients actuels ayant des besoins dans les nombreux districts judiciaires facilement accessibles depuis Saint-Jérôme et de faciliter l'accès aux ressources d'un cabinet d'envergure qui offre une gamme variée de services juridiques à une nouvelle clientèle de cette grande région du Québec.

En attendant l'ouverture officielle de ce nouveau bureau, RSS occupera des locaux temporaires à partir du 19 mars prochain dans la Tour Saint-Jérôme située au 995, rue Maher. Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous joindre au (579) 991-5991.

Une équipe, une culture : les clés de la réussite de Torys à Montréal

Donner priorité à la culture unique du cabinet plutôt qu'aux profits et au nombre d'avocats a été la clé du succès de Torys à Montréal au cours de ses cinq premières années d'activités.

Le cabinet a ouvert le bureau de Montréal, son cinquième, en avril 2013 afin de consolider les liens avec ses clients du Québec.

Dès ses débuts, la croissance du bureau de Montréal a été stratégique.

Première étape, recruter une avocate de premier plan, Me Sylvie Rodrigue, afin d'occuper le rôle d'associée directrice du bureau de Montréal. Sylvie a quitté Norton Rose après y avoir pratiqué pendant 20 ans pour ouvrir le bureau de Torys à Montréal. Sa réputation exemplaire et son sens des affaires aiguisé conjugué à sa vaste expérience en matière d'actions collectives partout au Canada ont assurément facilité la percée de Torys au Québec.

Bien que le bureau de Montréal se soit concentré jusqu'à maintenant sur la pratique du litige, la présence de Torys au Québec a aussi permis au cabinet de resserrer ses liens avec ses clients de Montréal et ce, dans le cadre de leurs activités à l'extérieur de la province.

Initialement reconnu pour son expertise en matière d'actions collectives en raison de la vaste expérience de Sylvie dans ce domaine, le bureau de Montréal a rapidement fait sa place en représentant ses clients dans le cadre de plusieurs autres types de litiges d'envergure.

Une autre acquisition stratégique de Torys a été celle de Me Christopher Richter en juillet 2017. Christopher a quitté les rangs de Woods afin de rejoindre l'équipe de Torys et con-



Me Christopher Richter



Me Sylvie Rodrigue

tribuer à l'expertise du cabinet en matière de litiges commerciaux et d'arbitrage internationale. L'arrivée de Christopher est un atout indéniable pour le cabinet.

« Ce fut une grande décision pour moi de rejoindre ainsi un nouveau cabinet, mais après avoir discuté avec Sylvie de la direction, des objectifs et de la manière de faire chez Torys, j'ai tout de suite su qu'il s'agissait de la bonne décision à prendre » nous explique Christopher.

C'est grâce à de tels positionnements stratégiques que le bureau de Montréal a pu rapidement développer son expertise au cours des cinq dernières années.

Lors de l'ouverture du bureau en 2013, Sylvie et son unique sociétaire étaient seules à garder le fort. Aujourd'hui, le navire compte trois associés, sept sociétaires et le bureau a commencé à recruter des étudiants et stagiaires.

Alors que de l'extérieur on pourrait croire que le cabinet de Bay Street a des opérations plus modestes à Montréal comparativement à ailleurs au pays, ceux qui y travaillent y voient plutôt le contraire et s'identifient tout autant à Torys que s'ils étaient physiquement à Toronto.

« Nous ne sommes pas vraiment Torys-Montréal » dit Sylvie. « Nous sommes simplement Torys! »

« Il n'y a qu'une seule équipe de litige à l'intérieur du cabinet, et non deux équipes au sein de deux bureaux distincts. »

« C'est justement cette mentalité d'équipe soudée qui nous distingue des autres grands cabinets et qui contribue au succès florissant du bureau de Montréal depuis déjà cinq ans. »

La capacité du cabinet à gérer avec brio des litiges complexes tant dans les provinces de droit civil que dans celles de common law démontre clairement la mentalité d'équipe unique qui est bien plus qu'un simple mantra.

Sylvie, Christopher et Bill McNamara, un ancien associé chez Norton Rose qui a rejoint l'équipe de Torys

en 2015, sont tous les trois admis aux Barreaux du Québec et de l'Ontario et pratiquent le litige dans l'ensemble des provinces canadiennes.

La plupart des sociétaires à Montréal ont d'ailleurs suivi leur exemple, ce qui donne à Torys un avantage distinct et qui permet à ses clients de travailler avec une seule équipe d'avocats lorsqu'ils font face à des litiges multi-juridictionnels.

Pour ce qui est de l'expansion du bureau, le cabinet n'a pas d'indicateur de rendement clé quant à la croissance de ses effectifs, de ses profits ou de sa clientèle, nous dit Sylvie. Au lieu de cela, le bureau entend croître et se développer, non seulement en vue de répondre aux exigences du marché, mais plus important encore, afin de répondre aux besoins de ses clients.

« Nous travaillons de manière étroite avec l'ensemble

pgvmedia

*impression
printing & web*



**IMPRESSION CLASSIQUE & NUMÉRIQUE
FINITION, PUBLIPOSTAGE & DISTRIBUTION
TRANSPORT & ENTREPOSAGE**

**SUPPORT GRAPHIQUE
DÉVELOPPEMENT WEB
SERVICES-CONSEIL & GESTION**

pgvmedia.com

alain@pgvmedia.com 514 845-3522

de nos clients afin de bien saisir leurs besoins et, si cela s'avère opportun, nous développerons notre équipe et notre offre de services afin de répondre à ces besoins » nous indique l'associée-directrice du bureau.

Néanmoins, même dans le cadre de cette expansion, le processus d'embauche continuera d'être guidé par l'importance de préserver la culture du cabinet.

« En fait, nous dit Sylvie, le recrutement a été un grand défi au cours des cinq dernières années. »

« Dans les 12 mois suivant l'ouverture du bureau de Montréal, nous étions constamment sollicités par des avocats désireux de se joindre à notre équipe. »

« Nous pourrions avoir une équipe de 50 avocats aujourd'hui si c'est ce que nous avons voulu, mais atteindre un certain nombre d'avocats n'a jamais été l'objectif de Torys. Nous cherchons plutôt à répondre aux besoins de nos clients tout en préservant la culture du cabinet. »

« C'est un formidable problème à avoir, mais nous ne pouvons pas ouvrir nos portes à n'importe qui. Nous avons trié sur le volet des personnes qui allaient pouvoir s'épanouir au sein de la culture unique du cabinet. Ce n'est pas si facile à trouver. »

« Nous protégeons notre culture comme de l'or et jamais elle ne sera compromise. Cela peut sembler simple, mais en même temps, c'est cette culture unique qui nous démarque des autres cabinets d'avocats. »

« Les égos, les avocats ou avocates qui ne travaillent que pour leur propre reconnaissance personnelle et ne sont pas des joueurs d'équipe ne sont pas tolérées chez Torys. Ce n'est tout simplement pas qui nous sommes. »

« Notre devise est simple : fournir des services juridiques de la plus haute qualité et offrir à chaque client la meilleure équipe pour satisfaire ses besoins. »

La croissance et l'expansion étant inévitables, les cinq prochaines années pourraient être très différentes des cinq premières années. Mais une chose est certaine, la culture de Torys demeurera l'ingrédient principal de l'ensemble des succès à venir.

445, rue Saint-Vincent
Montréal (Québec)
H2Y 3A6
Tél. 514.842.3901
1.800.831.3901
Télec. 514.842.7148
www.delavoy.ca

Confection
DE LAVOY
depuis 1980



Service personnalisé

Toges et accessoires
vestimentaires
pour profession juridique
et magistrature

Location et vente
tuxedos et accessoires,
toges, mortiers et épitoges
pour collation des grades

Nettoyage et réparation
de vêtements
de tout genre

Me Calin Rovinescu est PDG d'Air Canada et Chancelier de l'Université d'Ottawa

L'Université d'Ottawa compte 13,000 diplômés dans la région de Montréal

Canadien de première génération déterminé, Calin Rovinescu a reçu son diplôme d'études collégiales de l'Université McGill en 1974 avant d'obtenir un diplôme en droit civil de l'Université de Montréal et un grade en common law de l'Université d'Ottawa en 1980.

Pendant 20 ans, il a mené une brillante carrière en droit des sociétés au Canada et au Royaume-Uni, et est devenu directeur du cabinet d'avocats montréalais Stikeman Elliott, un des grands cabinets canadiens spécialisés en droit des affaires, où il a prodigué des conseils à des entreprises canadiennes, américaines et européennes sur les opérations de fusion et d'acquisition, les finances des entreprises et la privatisation et la restructuration dans diverses industries. Il a également été membre du conseil de la société et du comité exécutif de ce bureau.

M. Rovinescu s'est joint à Air Canada en avril 2000, où il a occupé divers postes de direction, notamment vice-président général – Expansion et Stratégie de l'entreprise, président de nombreuses filiales, et chef de la Restructuration jusqu'en avril 2004. En novembre de la même année, il a cofondé et a pris les rênes de Genuity Capital Markets, banque d'investissement indépendante.

Calin Rovinescu a été nommé président et chef de la direction d'Air Canada le 1er avril 2009. En période de turbulence économique et de difficulté financière, il a su piloter la transformation et l'expansion de la société aérienne, améliorer la satisfaction de sa clientèle, faire renouer la société avec la rentabilité et ramener sa caisse de retraite de 15 milliards de dollars à une position d'excédent budgétaire. Air Canada a obtenu le titre de meilleur transporteur aérien en Amérique du Nord pour une cinquième année consécutive par une grande firme de recherche mondiale. Ainsi, en 2013, il a été nommé meilleur PDG du Canada par



*Me Calin Rovinescu, CEO d'Air Canada et
Chancelier de l'Université d'Ottawa*

le magazine Report on Business.

Depuis 2012, M. Rovinescu assume le rôle de président du conseil de direction du réseau Star Alliance, l'organe qui chapeaute le réseau des 27 sociétés aériennes membres. En juin 2014, il a été élu président du conseil de direction de l'Association internationale du transport aérien (IATA).

Calin Rovinescu siège également aux conseils d'administration de nombreuses sociétés privées et à but non lucratif.

Rôle et responsabilités

Le chancelier est le chef titulaire de l'Université et la place d'honneur lui est réservée lors des collations de grades et autres cérémonies. Cette personne est nommée par le Bureau avec l'approbation du Sénat pour un mandat de quatre ans et est membre d'office du Sénat. Le chancelier est aussi un membre honoraire du Bureau des gouverneurs pendant toute la durée de son mandat et il jouit des droits et privilèges associés à cette fonction. Lorsqu'il arrive à terme, son mandat peut être renouvelé.

L'Affaire Athéna Gervais doit susciter une réflexion sur la justice dans les rapports sociaux

Par André Gagnon



Il aura fallu qu'une jeune fille de 14 ans, Athéna Gervais, originaire de St-Félicien au Lac St-Jean, mais résidente de Laval, perde la vie après s'être enivrée avec des produits alcooliques offerts dans un dépanneur près de son école, pour qu'on réagisse à l'égard de ces produits en vente libre. Mais il y a beaucoup plus à considérer.

Sachant que leur amie était sous l'effet de ce produit fortement alcoolisé, ses amies et amis l'ont laissé tomber devant leur école voyant qu'elle n'était pas dans son état normal. Ils l'ont laissé choir parce qu'elle était saoule et refusait de les accompagner à l'intérieur de l'école au retour du lunch. Le Code criminel n'oblige-t-il pas une personne à porter secours, assistance à une autre personne lorsque cette dernière est en danger ou pourrait l'être ? Loin de moi l'idée d'accuser ces ados d'avoir commis un crime. Aucune mens rea là-dedans. Mais pourquoi l'ont-ils abandonnée à son sort s'ils étaient ses amis ? Pourquoi ne sont-ils pas restés à ses côtés ? Ne pas l'avoir conduite chez elle, avertir ses parents ? C'est facile de poser des questions après coup. Ce sont les réponses à ces questions et bien d'autres qui manquent.

Et les autorités scolaires ? N'ont-elles pas failli à leur obligation et devoir en ne réalisant pas qu'Athéna Gervais était absente, manquait à l'appel, n'était pas à sa place dans sa classe ? Comment expliquer qu'aucune vérification n'ait été faite alors ? Lorsque nos enfants sont confiés à l'école, les

autorités scolaires ont l'obligation, la responsabilité, de se substituer aux parents et d'exercer une surveillance adéquate sur les enfants dont elles ont la garde. Que s'est-il passé pour que la discipline la plus élémentaire ne soit pas exercée pour encadrer cette adolescente ?

Les adolescents des pays riches comme chez nous sont constamment aux prises de nos jours avec des sollicitations de tous ordres à la télévision, la radio via la publicité et que dire des médias sociaux Facebook, Instagram et autres genres («d'instruments de torture» m'a déjà confié une maman d'ado qui les qualifiait ainsi), sans compter les dépanneurs de quartier qui leur offrent des boissons à consommer même s'ils n'y ont pas l'âge requis...même si ces canettes leur sont subtilisées sous le nez.

Les ados des pays en voie de développement n'ont pas le luxe ni le temps de se laisser tenter, abuser par des campagnes de publicité visant les ados car ils n'ont de cesse de chercher eau et nourriture ou de travailler pour soutenir leur famille. Ils ne perdent rien pour attendre étant déjà incités à tout faire pour se procurer un téléphone cellulaire...

Les conflits de couple, de génération, les conditions de vie des couples éclatés, séparés, divorcés, pèsent sur la psychologie des ados qui les subissent tout en étant dans l'obligation de performer dans leurs études quel que soit le niveau et le type d'éducation dans lequel ils sont plongés. Les parents se déchargent de plus en plus de l'éducation de leur progéniture confiée à des organismes qui suppléent à leur autorité contre des coûts souvent assez élevés. Le père et la mère doivent être tous deux sur le marché du travail pour assurer une vie confortable à leurs enfants et à eux-

mêmes. Ils partagent de moins en moins de temps avec les enfants. Ceux-ci sont souvent en manque d'affection, poussés à diverses sollicitations ou jeux ou habitudes, intérêts qu'ils se façonnent seuls dans leur coin propre pour compenser ces manques psychologiques.

Le sport peut jouer un rôle idéal, la musique, les rencontres structurées et amicales aussi. Une pression constante est exercée sur les ados qui vivent toutes sortes d'expériences pas toujours agréables. Seuls les mieux organisés réussissent à passer au travers de ces rites de passage qu'imposent nos sociétés. Les téléphones intelligents, les jeux électroniques, les tablettes et ordinateurs et la télé occupent une partie de plus en plus grande de la journée des ados avant ou après l'école. Et parfois même durant cette période. Substitution à l'affection des parents qui ont acquis ces appareils réclamés par leurs enfants.... en réponse au mi-

métisme ambiant ?

Former de bons citoyens, et citoyennes, les aider à se prendre en main pour assurer leur propre avenir, est tout un programme. Une société civilisée comme la nôtre se doit de regarder de près ce qui est nécessaire pour assurer une vie normale, inclusive, adaptée à notre époque. Non seulement les gouvernements doivent-ils voir à cela mais la société, les parents, les leaders, celles et ceux qui doivent guider de par leur formation, leur intérêt, leur rôle. Il en va de l'avenir de nos enfants, de leur bonheur et du respect de leurs droits. Puisqu'ils paieront les déficits des gouvernements, ils ont droit à ce qu'on prépare bien leur avenir, qu'on assure un avenir harmonieux.

Tout ceci est en réalité une question de justice, d'équité et de démocratie.

Quatre nouvelles avocates à notre bureau de Montréal



Zara Bouyema



Sarah Chahine



Gabrielle Daoust



Kim Ton-That

Le bureau de Montréal de Stikeman Elliott est fier d'accueillir quatre nouvelles avocates suivant leur assermentation le 14 mars 2018.

Gabrielle Daoust et Kim Ton-That se sont jointes au groupe Droit des affaires, tandis que Zara Bouyema et Sarah

Chahine se sont jointes au groupe Droit de l'Emploi et travail. « Elles se sont démarquées par leur motivation, leur engagement et leur enthousiasme », explique Nadine Boileau, Directrice, Programmes étudiants. « Nous sommes heureux de les avoir parmi nous et nous sommes convaincus qu'elles feront leur marque au cabinet »

Cinq nouveaux avocats chez Blakes



Vincent Langlois



Francis Champagne



Marc-Philippe Gagnon



Andrew Krolides



Petra Vrtkova

Blake, Cassels & Graydon S.E.N.C.R.L./s.r.l. (Blakes), cabinet d'avocats par excellence en droit des affaires au Canada, annonce aujourd'hui que le cabinet a embauché l'avocat fiscaliste Marc-Philippe Gagnon, ainsi que quatre stagiaires tout juste assermentés qui ont choisi de se joindre au cabinet. Mes Petra Vrtkova, Francis Champagne, Andrew Krolides et Vincent Langlois entament ainsi leur carrière au bureau de Blakes à Montréal.

Marc-Philippe Gagnon a œuvré pour deux cabinets comptables et un cabinet d'avocats international avant de se joindre à Blakes. Il se spécialise en droit fiscal canadien et international et conseille notamment des émetteurs assujettis et fermés dans le cadre de fusions et acquisitions, de réorganisations et de restructurations.

« L'arrivée de Marc-Philippe au sein du groupe nous permettra de continuer à livrer à nos clients canadiens et transnationaux des services juridiques et fiscaux de premier plan, que ce soit dans le cadre d'une transaction ou pour l'optimisation d'une structure existante ou nouvelle », s'est réjoui François Auger, chef du groupe régional Fiscalité du cabinet.

Blakes a également procédé à l'embauche de quatre de ses anciens stagiaires : Mes Petra Vrtkova, Francis Champagne, Andrew Krolides et Vincent Langlois.

Petra Vrtkova se joint au groupe Technologie du cabinet. Elle est titulaire d'un baccalauréat intégré en common law et en droit civil de l'Université McGill, ainsi que d'un baccalauréat en relations internationales et en droit international de l'Université du Québec à Montréal.

Francis Champagne œuvre au sein du groupe Litige et règlement des différends. Il détient un Juris Doctor en common law américaine de l'Université de Montréal, ainsi qu'un MBA et un baccalauréat en droit civil de l'Université de Sherbrooke.

Andrew Krolides se joint au groupe Droit commercial et des sociétés de Blakes. Andrew détient un baccalauréat intégré en common law et en droit civil de l'Université McGill et un baccalauréat en comptabilité de la Goizueta Business School de l'Université Emory à Atlanta, aux États-Unis.

Vincent Langlois intègre également le groupe Droit commercial et des sociétés du cabinet. Il est titulaire d'un baccalauréat en droit de l'Université du Québec à Montréal et d'un baccalauréat en administration des affaires de HEC Montréal. Il termine actuellement une maîtrise en criminologie à l'Université de Montréal. Avant de se joindre à Blakes, Vincent Langlois a fondé et dirigé sa propre entreprise, et a créé sa propre marque, dans le domaine des boissons isotoniques.

Le CAIJ souligne le leadership des femmes dans les organisations de la justice

À l'occasion de la Journée internationale des femmes, la présidente du CAIJ tient à saluer le leadership et la contribution exceptionnelle des femmes dans les organisations de la justice. « En 1941, les femmes obtenaient le droit d'exercer la profession d'avocate au Québec après une lutte assidue de plus d'un quart de siècle. Soixante-dix-sept ans plus tard, elles représentent 52 % de la profession et sont à la barre d'une majorité d'organisations de la justice. Un accomplissement de taille qui mérite d'être reconnu », souligne la présidente du CAIJ, Me Linda Goupil, Ad. E.

Un leadership remarqué tant dans les postes administratifs qu'électifs

Que ce soit à la magistrature ou au ministère de la Justice, qui compte plusieurs femmes à de hautes fonctions, dont la juge en chef du Québec, Nicole Duval-Hesler, la juge en chef de la Cour du Québec, Lucie Rondeau, ou la ministre de la Justice Me Stéphanie Vallée, dans les barreaux de section ou dans d'autres organisations clés qui structurent la profession et l'administration de la justice, la représentation accrue des femmes occupant des postes de direction ou des postes électifs façonne le visage de la justice et l'éclaire d'un leadership nouveau.

Les postes de direction générale d'importantes orga-

nisations juridiques, à commencer par celui du CAIJ, sont occupés par des avocates, notamment Me Nancy J. Trudel (CAIJ), Me Lise Tremblay (Barreau du Québec), Me Doris Larrivée (Barreau de Montréal), Me Isabelle Poitras (Barreau de Québec), Me Isabelle Bonin (Association des avocats et avocates de province), Me Jocelyne Tremblay (École du Barreau), Me Manon Dulude (ABC-Québec), et plusieurs autres. « De par leur nature, ces organisations encadrent, outillent et structurent la profession. En conséquence, la contribution de leur directrice générale influence directement l'avenir de notre pratique », ajoute Me Goupil, Ad. E.

Le leadership et l'engagement des avocates s'expriment partout. La parité dans les conseils d'administration d'organisations de la justice est aussi en progression. Dix barreaux de section sur quinze sont dirigés par des femmes ainsi que l'AAP : Me Nathalie Pelletier, bâtonnière de l'Abitibi-Témiscamingue, Me Sophie Vézina, bâtonnière d'Athabaska, Me Geneviève Cardin, bâtonnière de Bedford, Me Guylaine Trudeau, bâtonnière de la Côte-Nord, Me Mireille Beaudet, bâtonnière de Laval, Me Catia Larose, bâtonnière de Longueuil, Me Joanne Cousineau, bâtonnière de l'Outaouais, Me Maryse Carré, bâtonnière de Québec, Me Johanne Lépine, bâtonnière de Richelieu et Me Chantale Plante, bâtonnière du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Me Maryse

Bélanger, présidente de l'Association des avocats et avocates de province.

Les OBNL juridiques ne sont pas en reste du point de vue de la représentation des femmes puisque plusieurs organisations d'envergure sont dirigées par des avocates, dont Pro Bono Québec, Me Nancy Leggett-Bachand, Éducaloi, Me Ariane Charbonneau, Clinique juridique Juripop, Me Sophie Gagnon.

Une relève de qualité

La génération montante d'avocates est bien positionnée pour assurer la relève de ces leaders fémi-

nins. En témoigne les fonctions occupées par les avocates au sein des jeunes barreaux : Me Stéphanie Beaulieu, directrice générale et Me Sophia M. Rossi, présidente du Jeune Barreau de Montréal, Me Audrey Létourneau, présidente du Jeune Barreau de Québec, Me Sabrina Côté-Scuvée, présidente de l'Association des Jeunes Barreaux de région. « L'an dernier, les femmes représentaient 62 % des nouvelles inscriptions au Barreau du Québec et elles sont fort bien représentées au Tableau d'honneur de l'excellence de l'École du Barreau. La relève est donc bien assurée », conclut Me Goupil.

Langlois avocats annonce la nomination de François LeBel à titre de juge de la Cour du Québec

La direction de Langlois avocats est heureuse d'annoncer la nomination de Me François LeBel comme juge de la Cour du Québec.

François LeBel possède un baccalauréat en droit de l'Université Laval. Il a été admis au Barreau en 1995 et il a toujours exercé sa profession chez Langlois avocats où il était associé au sein du groupe litige civil principalement en litige administratif et droit public.

Me LeBel est connu pour son raisonnement judiciaire approfondi. Plaideur reconnu et polyvalent, Il intervenait régulièrement dans des dossiers complexes portant sur des sujets liés au droit constitutionnel, au droit administratif, aux questions de charte et à la protection de la vie privée. Il s'est également distingué par une importante pratique d'appel et de révision judiciaire. De concert avec plusieurs de ses collègues, il est coauteur de deux importants ouvrages en droit du travail et en droit disciplinaire.

L'expertise de Me LeBel a été reconnue par le répertoire

Lexpert qui le classe parmi les avocats « recommandés régulièrement » dans la catégorie Litige – droit public, par le répertoire The Best Lawyers® in Canada dans la catégorie Droit administratif et par le répertoire Benchmark Litigation à titre d'« étoile du litige ».



Cette nomination s'inscrit dans une continuité pour Langlois avocats qui a vu plusieurs membres du cabinet accéder à la magistrature. « François LeBel est un brillant professionnel. Son expérience et ses compétences faisaient de lui un candidat tout désigné pour ce rôle au sein de la Cour du Québec. Il s'agit d'une nomination prestigieuse qui reconnaît le grand avocat qu'est François. », a commenté Jean-François Gagnon, chef de la direction.

Nous avons amassé 233 106 \$ lors de la 5^e édition de l'événement, un record pour Éducaloi!



L'honorable Stéphanie Vallée, ministre de la Justice du Québec



Mme Julie Bourbonnière, Directrice au développement, aux communications et à la philanthropie, Me Ariane Charbonneau, DG Éducaloi et Me Guillaume Rondeau, Vulgarisateur juridique en chef.



L'honorable Marie Deschamps, vice-présidente du CA Éducaloi et Me Ariane Charbonneau, DG Éducaloi, entourées des athlètes olympiques.



Les convives lors de la 5e soirée-bénéfice d'Éducaloi au Parquet de la Caisse de dépôt et de placement du Québec, le 22 mars 2018.



Me Marc-André Fabien, Ad.E. associé principal Fasken et président d'honneur de la campagne 2018 et les athlètes invités, Caroline Viau, Joanie Rochette, Benoît Huot, Marie-Pierre Gagné, David Eng et Alexandre Despaties.



Me Ariane Charbonneau, DG Éducaloi et Me Marc-André Fabien, Ad.E. associé principal Fasken et président d'honneur de la campagne 2018, accompagnés du MC Me Yann Bernard, associé chez Langlois avocats et du comité d'ambassadeurs 2018 (Me Nathalie Delisle, Me Marie-Christine Dupont, Me Esther Houle, Me Josée Kouri, M. Mathieu Lavallée, Me Louise-Hélène Sénécal et M. Frédéric Lesage).

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières mettent en œuvre les modifications concernant la revente de titres d'émetteurs étrangers

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») ont publié aujourd'hui des modifications au Règlement 45-102 sur la revente de titres (le « Règlement 45-102 ») et à l'Instruction générale relative au Règlement 45-102 sur la revente de titres.

« Nous sommes conscients du fait que les investisseurs canadiens sont de plus en plus intéressés à participer aux marchés financiers mondiaux », a déclaré Louis Morisset, président des ACVM et président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers. « Les modifications apportées à notre régime réglementaire visent à leur procurer davantage de certitude quant à leur capacité de revendre leurs titres d'émetteurs étrangers. »

Les modifications introduisent une nouvelle dispense de prospectus pour la revente de titres (et de titres sous-jacents) d'un émetteur étranger si celui-ci n'est émetteur assujéti dans aucun territoire au Canada, et que la revente est effectuée soit sur une bourse ou un marché à l'extérieur du Canada, soit avec une personne à l'extérieur du Canada.

Un émetteur étranger est un émetteur qui n'est pas constitué en vertu des lois du Canada, à moins que son siège ne soit situé au Canada ou que la majorité de ses membres de la haute direction ou de ses administrateurs ne résident ordinairement au Canada.

Les ACVM ont également mis en œuvre des modifications corrélatives au Règlement 31-103 sur les obligations et dispenses d'inscription et les obligations continues des personnes inscrites ainsi qu'à l'Instruction générale 11-206



Me Louis Morisset, président-directeur général de l'Autorité des marchés financiers

relative au traitement des demandes de révocation de l'état d'émetteur assujéti.

Sous réserve de l'approbation des autorités de réglementation et des ministres compétents, les modifications entreront en vigueur le 12 juin 2018.

Dans tous les territoires, sauf l'Alberta et l'Ontario, la nouvelle dispense de prospectus est prévue à l'article 2.15 du Règlement 45-102. En Alberta et en Ontario, cette nouvelle dispense, et celle actuellement prévue à l'article 2.14 du Règlement 45-102, figureront dans des textes locaux pour assurer la cohérence globale de leur approche en matière d'opérations transfrontalières tant pour les placements initiaux à l'extérieur du Canada que pour les reventes de titres à l'extérieur du Canada.

Les ACVM continueront d'examiner l'intégralité du régime de revente applicable aux titres acquis sur le marché dispensé.

Les ACVM sont le conseil composé des autorités provinciales et territoriales en valeurs mobilières du Canada. Elles coordonnent et harmonisent la réglementation des marchés des capitaux du Canada.

Dîner annuel du « Plaideur de l'Année 2018 »

M^e Marc-André G. Fabien, Ad.E., de Fasken Martineau,
nommé « Plaideur de l'Année 2018 »



Me Marc-André Fabien, Fellow du American College of Trial Lawyers, avocat de litige réputé, sera nommé « Plaideur de l'Année », lors d'un dîner le mercredi, 2 mai 2018 au Club St-James de Montréal marquant le 20e anniversaire de cet événement qui a débuté en 1998.

Joignez-vous à vos consoeurs et confrères et clients pour célébrer sa nomination à ce titre exclusif décerné par le magazine Le Monde Juridique.

Réservez maintenant vos places car elles sont limitées. Le coût du billet est de 350 \$ plus taxes. Une table de dix (10) convives coûte 3500 \$ plus taxes. Un cocktail aura lieu à 18 heures suivi du dîner à 19 heures. Faire votre chèque payable à l'ordre de Le Monde Juridique Inc. et poster ou livrer au 642, rue Pierre-Tétreault, Montréal, QC, H1L 4Y5.

Téléphone : 514-353-3549 ou agmonde@videotron.ca pour réservation.

Me Marc-André G. Fabien fera également la première page du magazine Le Monde Juridique courant.

Vous êtes invités à faire paraître un message de félicitations ou corporatif. Une page coûte 3,000 \$; 2/3 de page, 2450 \$; une demi page (1/2) 1500 \$; un tiers (1/3) de page, 950 \$; un quart (1/4) de page, 850 \$; un sixième (1/6) de page, 500 \$. Réservez votre espace publicitaire maintenant afin d'avoir la meilleure position. Transmettre votre matériel publicitaire par courriel à l'adresse agmonde@videotron.ca

Veillez recevoir nos plus chaleureuses salutations.

L'Editeur,
André Gagnon

Le Monde Juridique

642, rue Pierre-Tétreault, Montréal (Québec) Canada H1L 4Y5
Tél. 514-353-3549 | agmonde@videotron.ca | www.lemondejuridique.com

Élections au Barreau du Québec : Votez Jeune !

Dans le cadre des prochaines élections au Barreau du Québec qui se tiendront du 1er au 11 mai 2018, le Jeune Barreau de Montréal (JBM) encourage ses membres à voter pour le candidat jeune, Me Louis-Paul Hétu, afin de maintenir la tradition de représentation d'un avocat de dix ans et moins de pratique de Montréal.

Au cours de ses six années à siéger au Conseil d'administration du JBM, notamment à titre de vice-président en 2016-2017, Me Louis-Paul Hétu s'est impliqué sur de nombreux projets d'envergure, dont le Rapport sur la situation de l'emploi chez les jeunes avocats du Québec et le Rapport du JBM sur le système d'aide juridique québécois. Ayant à cœur l'intérêt des jeunes et l'accessibilité à la justice, Me Hétu a poursuivi son implication au Conseil d'administration du Barreau du Québec depuis juin 2017. Ainsi, sa connaissance des enjeux actuels et sa volonté de poursuivre le travail commencé font de lui le candidat idéal pour l'un des deux postes d'administrateurs de la section de Montréal au Barreau du Québec pour le mandat 2018-2020.

Rappelons que le tiers des avocats de Montréal, soit environ 5 000 membres, sont des avocats de dix ans et moins de pratique. En raison de leur nombre et de leur implication historique, les jeunes avocats de Montréal doivent continuer d'assurer leur représentation au sein du Conseil d'administration du Barreau du Québec. Me Sophia M. Rossi souligne que « Me Louis-Paul Hétu est sans contredit le meilleur candidat pour assurer cette représentation. » D'ailleurs, le Barreau de Montréal a adopté une résolution de principe soulignant l'importance qu'il accordait à la présence d'un jeune avocat de Montréal au sein du CA du Barreau du Québec. Pour les détails, consultez la Résolution adoptée par le Conseil du Barreau de Montréal le 12 novembre 2014.

C'est avec leur vision unique que les jeunes avocats ont

permis d'améliorer les conditions de pratique et l'accès à la justice à travers le Québec, en inspirant des réformes aux programmes et aux politiques du Barreau du Québec. C'est pourquoi il est essentiel d'assurer la présence d'un jeune avocat de Montréal au sein de l'instance décisionnelle du Barreau du Québec.

Léo Bureau-Blouin obtient un prestigieux stage au cabinet du juge en chef de la Cour suprême du Canada



Le très honorable juge en chef Richard Wagner de la Cour suprême du Canada.



Léo Bureau-Blouin

Léo Bureau-Blouin, diplômé du baccalauréat en droit en 2016 et étudiant à la maîtrise sous la direction du professeur Patrick Taillon, a été invité à rejoindre l'équipe des 4 auxiliaires juridiques qui auront le privilège de travailler au cabinet de l'honorable Richard Wagner, juge en chef de la Cour suprême du Canada en 2019, pour une période d'un an. La Cour accueillera en tout 36 auxiliaires juridiques lors de cette période.

Les auxiliaires juridiques assistent les juges dans leurs travaux à la Cour. Ils effectuent notamment des recherches sur des points de droit et rédigent des mémoires à l'attention des juges

Décès de Me Franklin Delaney à 77 ans

À Montréal, le 1er mars 2018, est décédé à l'âge de 77 ans, M. Franklin Delaney, époux de Geneviève depuis plus de 52 ans, père adoré de Chantal et Danielle (Andrew) et grand-père attentionné de Gabrielle, Philip et Mia. Il laisse également dans le deuil ses sœurs, Gilberte (Gilbert), Nicole (Gabriel) et ses frères, Paul (Denise) et Louis (Lorraine), ses nièces et neveux ainsi que de nombreux parents et amis.

La famille Delaney tient à remercier l'ensemble du personnel soignant de monsieur Delaney à l'Hôpital Sacré-Coeur, tout particulièrement pour le dévouement exceptionnel de Dr Bernard Lespérance.

Né à l'Île du Havre-aux-Maisons aux Îles-de-la-Madeleine, fils de feu Albert et Claudia, il quitte les Îles à l'âge de 13 ans pour poursuivre ses études classiques au Collège de Bathurst, puis obtient sa licence en droit de l'Université d'Ottawa. Il est admis au Barreau du Québec en 1968.

En début de carrière, il occupe les postes de secrétaire adjoint et de secrétaire du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) où il participe à une réforme majeure des règles concernant la propriété et la programmation des entreprises titulaires de permis de radio, de télévision et de câblodistribution.

À compter de 1971, il sera pendant une dizaine d'années propriétaire de stations radiophoniques régionales au Québec.

Au début des années 80, il se voit confier des responsabilités importantes à la Société Radio-Canada comme conseiller du président, puis premier vice-

président. En 1986, il devient vice-président de la télévision française et en 1988, président fondateur de TV5 Québec-Canada et membre du conseil d'administration de TV5 Europe. Sa contribution à la promotion de la culture francophone par le biais du développement de ce réseau de télévision international lui vaut d'être honoré des insignes de Chevalier (1990) et d'Officier (2001) de l'Ordre des Arts et des Lettres de France.



Me Franklin Delaney

Depuis 1990, il agissait comme consultant permettant ainsi à plusieurs entreprises, organismes et gouvernements de bénéficier de sa grande expérience et de ses connaissances du milieu des communications.

Au terme d'un mandat confié par Québecor lors de l'acquisition du réseau de télévision TQS, on lui confie la présidence de cette chaîne. Depuis 2000, il était président du conseil d'administration du Fonds Québecor, voué au financement de productions télévisuelles.

À partir des années 2000, il avait mis ses habiletés au service de ses compatriotes des Îles-de-la-Madeleine pour ainsi contribuer au développement socio-économique et culturel de cette région isolée à laquelle il était demeuré profondément attaché.

En 2000, Franklin Delaney s'est joint au conseil d'administration de la Fondation Madeli-Aide, dont il a été président de 2006 à 2013 et, grâce à son dévouement,



Franklin Delaney faisait partie de la bande de confrères de la faculté de droit d'Ottawa comme en fait foi cette photo prise lors d'une fête en hommage à Me Gérard R Tremblay de McCarthy Tétrault organisée par Me Suzanne Côté, alors chez Stikeman Elliott, avait réuni ces six «copains d'abord» comme le disait le troubadour Georges Brassens.

ment indéfectible, plusieurs millions de dollars ont été récoltés au bénéfice des jeunes madelinots qui doivent quitter les Îles pour poursuivre leurs études et en soutien à des projets favorisant la réussite et la persévérance scolaires dans les écoles aux Îles.

Les Madelinots ont aussi eu recours à son expertise pour étudier la faisabilité d'un réseau de télécommunications à large bande entre les Îles et le continent. Au terme de cette étude, il a été chargé de la gestion du projet d'installation d'un câble sous-marin à fibres optiques et de l'infrastructure de télécommunications à haute vitesse aux Îles.

Plus récemment, le Centre intégré de santé et de services sociaux et la Municipalité des Îles avaient fait appel à ses services pour faire avancer le dossier touchant l'hébergement pour personnes âgées. Monsieur Delaney a participé à la création de l'OBNL « Résidences Plaisances des Îles » en tant que chargé de projet pour le financement et la réalisation de cette résidence, une mission qui lui a tenu à cœur jusqu'à la fin de sa vie.

En 2012, Franklin Delaney est décoré de l'Ordre du Canada pour son rôle dans le développement de l'industrie des télécommunications et son engagement communautaire aux Îles-de-la-Madeleine.

Franklin Delaney était aussi un capitaine accompli, membre du Yacht-Club Royal Saint-Laurent depuis 1986 et Commodore en 2000 et 2001. Il rayonnait de bonheur lorsqu'il naviguait à bord du Méduse, entouré de ses amis et de ses proches.

Décès de Me François Rouette, associé chez Cain Lamarre



L'Association du camionnage du Québec annonce le décès de Me François Rouette, sommité du droit des transports et associé de longue date chez Cain Lamarre. Me Rouette nous a quittés lundi dernier en début de soirée.

La réputation de Me Rouette dans le domaine du droit n'était plus à faire. L'industrie perd un très cher ami qui était impliqué de près dans la défense et la valorisation du transport routier de marchandises.

Les détails et volontés de la famille seront transmis lorsque connus.

Les membres du Conseil d'administration et de l'équipe de la permanence de l'Association se joignent au président-directeur général, Marc Cadieux, pour offrir leurs plus sincères condoléances aux membres de la famille de Me Rouette, ainsi qu'à ses collègues et ses nombreux amis, dans le deuil qui les afflige.

André Bourbeau, grand bienfaiteur de la musique classique, est décédé

L'ancien ministre libéral et ancien président de la Fondation des Jeunesses Musicales Canada, André Bourbeau, est décédé ce matin, à l'âge de 81 ans. Il a aussi cofondé le Concours musical international de Montréal avec la basse Joseph Rouleau, et il devait encore être président du jury du CMIM cette année.

André Bourbeau, qui est décédé paisiblement ce matin entouré de sa famille, a été président de la Fondation des JMC de 1997 à 2015.

Danièle LeBlanc, directrice générale et artistique des Jeunesses musicales Canada, a témoigné sur Facebook:

« Je suis peinée par la mort d'André Bourbeau, ce matin, ami et ancien président de la Fondation des Jeunesses Musicales Canada, avec qui j'ai eu le plaisir de travailler pendant 6 ans. »

Il a été un visionnaire pour les JMC, donnant une impulsion formidable pendant sa présidence, concrétisant le projet de rénovation du bâtiment, créant de nombreux fonds, dont un pour les jeunes musiciens, accueillant à deux reprises le congrès international des JMInternational et créant avec son ami de longue date Joseph Rouleau le Concours musical international de Montréal.

Toujours disponible, grand amoureux de la musique (et de Faust en particulier), fonceur, passionné, il incarnait un idéal de bénévolat et d'administrateur impliqué auprès d'un organisme qui aura bien rayonné grâce à son leadership. »

– Danièle LeBlanc

La directrice générale et artistique du Concours musical international de Montréal, Christiane LeBlanc, lui a elle aussi rendu hommage:

« Il était d'une présence et d'une générosité incommensurable quand il s'agissait de créer et de soutenir des infrastructures d'appui à la relève et au talent québécois en



André Bourbeau. (Photo: site de l'Ordre national du Québec)

musique. Gestionnaire, philanthrope et amoureux de la musique, il a consacré une grande partie de sa vie au service des jeunes musiciens d'ici et de partout dans le monde. Il était un modèle pour nous tous, ayant donné encouragement et appui jusqu'à la fin et nous lui rendrons hommage en poursuivant son travail »

– Christiane LeBlanc, directrice générale et artistique du CMIM.

En 2015, André Bourbeau avait reçu le prix Personnalité Arts-Affaires. À l'occasion d'une entrevue téléphonique pour La Scena Musicale, il m'avait dit parlé de son travail pour créer la Maison des JMC, à qui l'on a d'ailleurs donné son nom en février dernier.

« La réalisation dont je suis le plus fier est l'acquisition de l'immeuble de l'avenue Mont-Royal au coin de Henri-Julien auprès de la Ville de Montréal au coût de 1 dollar, en 1999, dit-il. Les JMC en étaient déjà locataires. Nous sommes allés voir le maire de l'époque, Pierre Bourque, et nous l'avons convaincu de nous vendre l'immeuble pour un dollar. La Ville a accepté à condition que nous rénovions le bâtiment, dont la façade était belle, mais dans un état très délabré. »

– André Bourbeau

On se souviendra que pendant vingt ans, André Bourbeau tenait une soirée-bénéfice à sa propriété de Dunham, dans les Cantons-de-l'Est.

« Au début, c'était pour créer un concours d'art vocal pour les JMC. En 2000, notre lauréate a été Marie-Nicole Lemieux. Par la suite, elle a gagné le Concours Reine-Élisabeth de Belgique et nous sommes allés l'entendre chanter au gala. À notre retour, j'ai dit à Joseph qui si on était capables de produire des chanteurs de ce calibre au Québec, on était aussi capables d'avoir un concours du même calibre », me racontait cet infatigable bâtisseur, en 2015.



André Bourbeau et son grand ami, Joseph Rouleau.

Pendant ses années de présidence à la Fondation des JMC, il a organisé des activités-bénéfiques qui ont permis de recueillir 4,68 M \$.

C'est vers l'âge de 16 ans qu'André Bourbeau est devenu amoureux de la musique classique, en tombant par hasard sur un disque de Faust, de Gounod.

En politique, André Bourbeau a été député du Parti libéral dans Laporte pour plusieurs mandats à partir de 1981. Il a été ministre des Affaires municipales dans le cabinet Bourassa et, plus tard, ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu, ministre du Travail par intérim et ministre des Finances. Il a également été président du conseil d'administration d'Hydro-Québec de 2003 à 2005.



André Bourbeau, Julie Payette. (Crédit: Richard Lupien)

En novembre dernier, il recevait l'Ordre du Canada pour souligner son engagement bénévole auprès des JMC et du CMIM. On peut lire le texte suivant sur le site de la Gouverneure générale du Canada.

« Homme d'affaires accompli, ancien politicien et remarquable mécène, André Bourbeau se distingue par son dévouement au développement du monde musical et lyrique canadien. Après avoir présidé la Fondation Jeunesses Musicales du Canada pendant près de 20 ans, il continue de contribuer à l'essor de l'organisme en parrainant d'importantes activités-bénéfices. À titre de cofondateur et président du prestigieux Concours musical international de Montréal, il appuie les plus grands jeunes talents du monde entier. Philanthrope, il assure lui-même le financement de la bourse annuelle remise au meilleur artiste canadien. »

Toutes nos condoléances à la famille et aux proches d'André Bourbeau.

Me Isabelle Toupin chez Dunton Rainville



Me Isabelle Toupin est associée au sein du groupe des affaires commerciales, bancaires et immobilières. Elle se spécialise dans les dossiers de transfert et relève d'entreprise, fusion-acquisition, financement et relation entre actionnaires. Elle intervient dans la mise en place de divers partenariats et la négociation d'ententes commerciales. Sa clientèle se compose principalement d'entrepreneurs québécois, mais aussi de sociétés européennes qui désirent s'implanter ou faire affaires au Canada.

Elle agit en outre auprès d'organismes à but non lucratif qu'elle conseille, notamment, sur des questions d'ordre corporatif et de gouvernance.

Me Toupin est reconnue pour son sens pratique, sa disponibilité, sa connaissance du milieu des affaires et ses judicieux conseils qui contribuent efficacement à la protection des intérêts de ses clients et au succès de leurs projets.

Elle est aussi formatrice accréditée par le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ).

La 5e édition du Défi Casse-Tête est officiellement lancée

100 km en solo, samedi 26 mai 2018 sur les pistes d'essai de PMG Technologies à Blainville.

Face aux traumatismes crâniens, la médecine a encore très peu d'outils pour éviter ou diminuer les risques de séquelles permanentes. Les ressources pour les victimes avec de graves séquelles sont également peu nombreuses. Pour faire avancer la recherche et améliorer la prise en charge des victimes, nous avons besoin de vous. Venez pédaler lors du Défi Casse-Tête !

Pourquoi participer au Défi Casse-Tête?

Même si on est prudent, ça peut nous arriver. À nous, à un membre de notre famille, à un ami, à un collègue. En faisant du sport, sur la route ou dans notre vie de tous les jours. La tête se cogne, crac, le cerveau subit un choc. C'est le traumatisme crânien.

Des chiffres traumatiques !

Les traumatismes crâniens au Québec :

- 1re cause de mortalité chez les moins de 35 ans
- 13 000 victimes par an, dont le ¾ sont des jeunes hommes
- 23 % de cas sont modérés à graves
- 29 % des traumatismes chez les enfants sont causés en pratiquant un sport ou un loisir. 10 % chez l'adulte.
- 3000 victimes/an seront hospitalisées dont plus de 600 auront des séquelles importantes.

Défi 100 km contre la montre par équipe ou individuel

Quoi – Participer individuellement ou formez une équipe de 3 à 5 personnes, et partez en échappée pour 100 km chronométrés !

Où – Pistes d'essai de PMG Technologies, 100 rue du Landais, Blainville, Québec J7C 5C9.

Plus de détails :

- Le Défi Casse-Tête est une activité cyclo-sportive ouverte à tous, sanctionnée par la Fédération québécoise

des sports cyclistes (FQSC).

- L'épreuve est chronométrée. Chaque équipe partira à une minute d'intervalle et le temps final homologué sera compté lorsqu'au moins 3 membres de l'équipe auront franchi la ligne d'arrivée.
- Tous les participants devront souscrire à une licence sportive d'un jour pour l'événement. Des frais de 5\$ s'appliqueront.
- Maintenant organisé par la Fondation Tête-Première, l'événement veut sensibiliser un maximum de passionnés du vélo pour amasser des fonds au profit des personnes ayant subi un traumatisme crânien.
- Il s'agit de la 5e édition de cet événement-bénéfice au profit des la cause des traumatismes crâniens.

3 fondations, une cause commune

Le Défi Casse-Tête est un événement soutenu par plusieurs organismes et partenaires au service d'une même cause : faire avancer la recherche pour mieux soigner et soutenir les victimes de traumatismes crâniens.

La Fondation Tête première organise des événements sportifs de levée de fonds. Ces derniers sont reversés principalement à la fondation NeuroTrauma Marie-Robert, à la fondation Martin-Matte.

La Fondation NeuroTrauma Marie-Robert consacre ses efforts, depuis près de 25 ans, à rassembler les fonds nécessaires à l'avancement des connaissances médicales sur les traumatismes crâniens. L'objectif est d'agir plus rapidement et efficacement auprès des victimes.

La Fondation Martin-Matte, créée en 2007, contribue à offrir une meilleure qualité de vie aux enfants et aux adultes avec de graves séquelles suite à un traumatisme crânien. La fondation leur offre notamment des ressources d'hébergement entièrement adaptées à leurs besoins.



TARZI

L'habilleur des professionnels du droit!

Des grandes marques à prix très compétitifs

Passez à la boutique et découvrez notre vaste collection de vêtements et accessoires pour homme.

20% à 50% sur les complets Copley et Baumler - 795\$ à 1095\$*

20% à 50% sur les vestons - 595\$ à 850\$*

20% sur les pantalons M.E.N.S., Baumler*

20% sur les chemises Venti, Lipson, Klaus Boehler*

Souliers Zampiere 100% cuir fabriqués en Espagne 525\$ pour 425\$

* Applicable sur la marchandise à prix régulier, ne peut être jumelé à une autre offre.

**Solde de 50% sur
la marchandise
d'hiver**



Rendez-vous - service à domicile ou au bureau:

Richard | 514.497.9743 | Daniel | 514.235.7385

Gary | 514.862.8854 | Caty | 514.739.6298

Lundi au samedi de **10h à 17h**

Possibilité de rendez-vous après les heures d'ouvertures.

Dimanche sur rendez-vous de 10h à 15h - **514.497.9743**



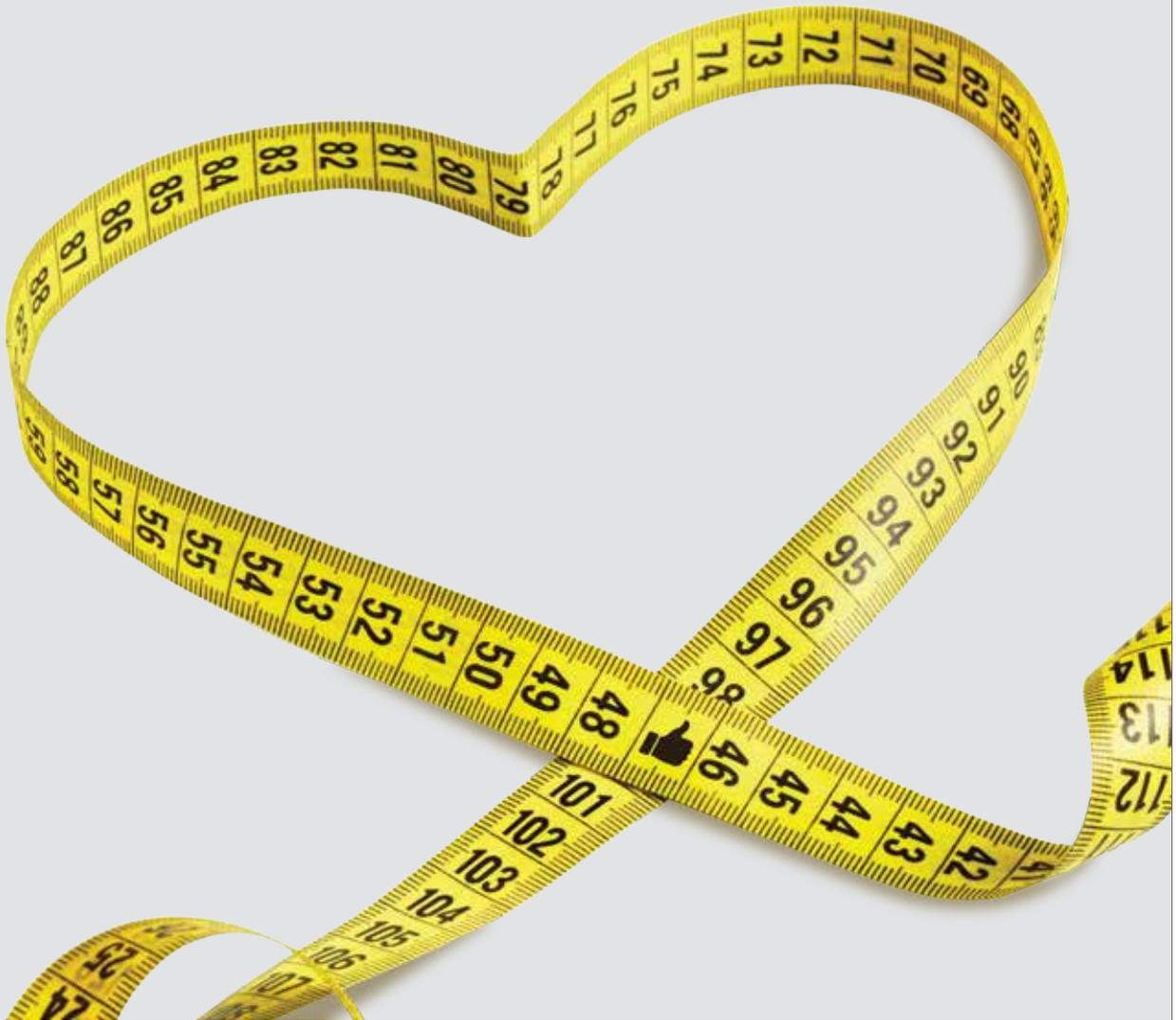
BAUMLER

Venti - Lipson - Klaus Boehler

2 salles de montre pour mieux vous servir

3850, Jean-Talon Ouest, bur. 109 VMR (Qc) H3R 2G8 514.739.6298 | www.tarzi.ca

Votre priorité, c'est le droit. Notre priorité, c'est vous.



FINANCIÈRE DES AVOCATS – nous mesurons le succès par la satisfaction de nos clients et non par les dollars. Notre seule mission est de nous assurer que vous avez accès aux produits d'assurance et de placement de la plus haute qualité aux meilleurs taux.

Créons ensemble un portefeuille de protections et de patrimoine élaboré selon vos critères.

Contactez votre conseiller local de la Financière des avocats aujourd'hui. Trouvez-le à financieredesavocats.ca ou au **1.800.267.2242**.

**FINANCIÈRE
DES AVOCATS**

Soyez prêts.



Les produits et services de la Financière des avocats sont parrainés par l'Association d'assurances du Barreau canadien (AABC). Financière des avocats est une marque de commerce de l'AABC.